

Discours de Jean-Pierre BONTHOUX, premier avocat général,  
pour l'installation de M. Rémy HEITZ, procureur général

Monsieur le Garde des Sceaux,

La cour d'appel de Paris est très honorée de votre présence à cette audience solennelle au cours de laquelle va être présenté Monsieur Rémi HEITZ en qualité de procureur général. Elle manifeste, Monsieur le Ministre, l'intérêt que vous portez à notre juridiction pour laquelle le rituel de l'installation d'un nouveau chef de cour constitue, pour utiliser vos propres mots à propos de l'attente du destin, « un temps différent des autres, un moment suspendu, une parenthèse de mystère ».

Mesdames et messieurs les hautes personnalités civiles, militaires et religieuses, votre assistance nombreuse à cette audience solennelle contribue à conforter notre institution en ce qu'elle traduit votre attachement au caractère essentiel de sa mission et à ses acteurs.

Monsieur le Procureur général,

Cette audience est avant tout l'occasion pour l'ensemble des magistrats du ministère public près cette cour de vous présenter nos plus vives félicitations pour votre nomination à la tête de ce parquet général.

Elle est aussi l'occasion d'évoquer et de rendre hommage à votre prédécesseur, Mme Catherine MELLET-CHAMPRENAULT.

Mme CHAMPRENAULT a déroulé une carrière parquetière qu'elle aimait à décrire comme « provinciale ». Substitute à Tours, 1ère substitute à Strasbourg, procureure de la République adjointe à Lille, avocate générale à Douai en charge du suivi de la JIRS, procureure de la République à Avignon et procureure générale à Basse-Terre, elle vient pourtant à deux reprises à Paris, avant d'accéder à son dernier poste.

La première fois, elle est détachée au ministère de l'Education nationale en tant que chargée de mission auprès de la directrice des affaires juridiques, où elle traite notamment des violences sexuelles commises ou révélées en milieu scolaire, avant d'intégrer pendant un an en qualité de conseillère technique, le cabinet de Mme Ségolène Royal, alors ministre de l'enseignement scolaire, puis de la famille.

Le deuxième passage se produit à la faveur de la création du pôle de santé publique de Paris, dont elle prend la direction en qualité de chef de section.

Enfin, elle est nommée première femme procureure générale près la cour d'appel de Paris le 31 août 2015, soit 27 ans après que Mme Myriam Ezratty ait été nommée première présidente de cette cour. Elle fait désormais partie, avec Mme Simone Rozes, première présidente de la cour de cassation en 1984, et Mme Laure BECCUAU, première procureure de la République de Paris depuis une semaine, des pionnières du corps de la magistrature.

C'est peu dire que Catherine Champrenault est une magistrate de terrain, très attachée à la justice concrète, à la

pratique judiciaire, notamment de l'audience, qu'elle soit celle du quotidien ou des procédures les plus complexes et les plus sensibles, très attachée aux obligations de la Justice envers les justiciables, aux délais, à la résorption des stocks et à la traque des dysfonctionnements de toute nature. Elle est restée au service de l'Institution judiciaire jusqu'au bout puisqu'elle vous a remis, M. le Garde des sceaux, le 12 juillet dernier, après son départ à la retraite du 30 juin, un volumineux rapport qui lui avait été commandé par le gouvernement sur la prostitution des mineurs après avoir conduit pendant six mois un vaste groupe de travail en parallèle à la charge particulièrement lourde de procureure générale de Paris.

Catherine Champrenault est une femme de dossiers et de réflexion autant qu'une femme d'action et de décision, une femme à l'écoute des personnes autant que des bruits du monde. Intransigeante sur les fondamentaux de la Justice, courageuse et déterminée face aux crises multiples auxquelles elle a été confrontée durant son mandat, elle s'est toujours référée aux valeurs essentielles que représentaient à ses yeux le respect des justiciables, la nécessaire loyauté et l'indispensable dignité du débat judiciaire. Avec tous les magistrats du parquet général, je tenais aujourd'hui à dire combien son action et ses qualités personnelles avaient été appréciées et marquantes pour notre ressort et à lui faire part de notre très haute estime et de notre très chaleureuse gratitude.

Monsieur le Procureur général,

Votre parcours professionnel est impressionnant par sa richesse et par les responsabilités que vous avez très tôt exercées à haut niveau. Vous êtes né à Nancy le 26 octobre 1963. Entré à 24 ans à l'Ecole nationale de la magistrature, vous êtes nommé substitut à Pontoise en janvier 1990, où vos qualités sont immédiatement repérées et vous conduisent à exercer presque directement les fonctions de secrétaire général du parquet. Vous rejoignez une première fois la chancellerie en 1992 au tour intérieur en raison de votre rang de classement dans le premier tiers à la sortie de l'ENM et êtes affecté au bureau de l'action publique générale de la direction des affaires criminelles et des grâces. Nommé en 1994 chef de cabinet du ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, M. Pascal CLEMENT, futur Garde des sceaux, vous rejoignez à nouveau la Direction des affaires criminelles et des grâces en septembre 1995 en qualité de chef du bureau de la justice pénale et des libertés individuelles. En septembre 1999, vous êtes nommé procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Saint Malo, où vous avez à gérer notamment la mystérieuse et très médiatique affaire de la disparition du docteur Godard, de son épouse et de leurs deux enfants.

Nommé premier substitut près le tribunal de grande instance de Paris en décembre 2001, vous êtes mis à disposition du cabinet du Premier Ministre M. Jean-Pierre RAFFARIN en

qualité de conseiller technique, puis en 2003, vous êtes détaché au Ministère des transports dans les fonctions de Délégué interministériel à la sécurité routière et de Directeur de la sécurité et de la circulation routières.

En novembre 2006, vous devenez directeur de l'administration générale et de l'équipement du ministère de la justice, direction composée à l'époque de près de 700 agents à la tête de laquelle vous avez poursuivi un important travail de réorganisation tant du point de vue du fonctionnement des services communs du ministère que de la gestion des personnels.

Vous rejoignez ensuite successivement en 2008 le tribunal de grande instance de Metz comme Procureur la République, en 2010 celui de Bobigny en qualité de Président et en 2015, la cour d'appel de Colmar comme Premier président. Vous revenez à l'administration centrale en qualité de Directeur des affaires criminelles et des grâces en août 2017 avant d'être nommé au poste prestigieux de Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Paris en novembre 2018.

Pour paraphraser Orwell, « si chaque parcours est unique, certains sont plus uniques que d'autres ». Le chemin véritablement exceptionnel qui vous conduit aujourd'hui jusqu'à ce siège, augure de votre évidente capacité à conduire

ce parquet général et à veiller, comme vous l'enjoint le code de procédure pénale, à l'application de la loi pénale dans toute l'étendue du ressort de la cour, ainsi qu'au bon fonctionnement des parquets.

Fort de 75 magistrats à la clé, ce parquet général, premier de France, n'est, lui non plus, comparable à aucun autre de par sa dimension, sa spécialisation et le nombre des affaires exceptionnelles qu'il doit soutenir. Il reçoit en effet presque 10.000 procédures en appel par an toutes causes confondues et porte ses réquisitions devant 10 cours d'assises, 15 chambres des appels correctionnels et de l'application des peines, 8 chambres de l'instruction, les chambres civiles, économique, sociale et commerciale de la cour pour les questions de toute nature touchant à l'état des personnes, aux libertés fondamentales ou à l'ordre public général, économique et social. Quant au ressort, avec ses 8 millions de justiciables répartis dans 6 départements parmi les plus importants du pays, il compte 9 tribunaux judiciaires, dont 4 du 1er groupe qui en compte 12 et deux du second, emploie 1500 magistrats, dont 425 dans les parquets et 3650 fonctionnaires de greffe.

Vos compétences hors normes et votre expérience d'administrateur au niveau national, de chef de juridictions et de chef de cour, au siège comme au parquet, vous permettront sans aucun doute de faire face aux enjeux

particulièrement lourds qui sont les nôtres aujourd'hui et demain.

Soyez assuré, Monsieur le Procureur général, de l'engagement, des compétences et de la parfaite loyauté des magistrats de ce parquet général afin de continuer à assurer sous votre autorité, l'œuvre de justice au service de nos concitoyens. Toutes et tous s'associent à moi pour vous souhaiter la bienvenue et vous adresser leurs vœux les plus chaleureux de pleine réussite dans vos nouvelles fonctions.

\*

\* \*

Monsieur le premier président, Mesdames et Messieurs les premiers présidents de chambre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre cour un décret du 6 septembre 2021, nommant Monsieur Rémy Heitz, premier avocat général près la Cour de cassation pour exercer les fonctions de procureur général près la cour d'appel de Paris.

Monsieur Rémy Heitz a été installé par procès-verbal en date du 20 septembre 2021. J'ai l'honneur de requérir qu'il plaise à la cour de recevoir Monsieur le procureur général dans ses nouvelles fonctions.